



## Chalet sur terrain agricole non constructible

Par **laodotek03**, le **30/03/2015** à **17:59**

Bonjour,

Je souhaite acheter un terrain agricole non constructible où il y a un chalet de 30m<sup>2</sup> qui est inscrit sur le cadastre, je souhaiterais connaître les options qui s'offrent à moi et ce que je risque.

En effet, je souhaiterais soit agrandir le chalet existant et en faire un autre à côté de moins de 20 m<sup>2</sup> car je pense que le permis de construire sera refusé.. je sais qu'il me faut une déclaration préalable de travaux et est ce qu'elle pourrait m'être refusée et si oui quelles sont les possibilités qui me restent pour habiter sur ce terrain? et ce que je risque?

merci de votre compréhension  
cordialement

Par **domat**, le **30/03/2015** à **18:23**

bjr,

à part devenir agriculteur, je ne vois pas de solution dans votre situation.

si la commune a décidé que votre terrain était inconstructible, ce n'est pas pour y autoriser l'extension de celui existant.

l'installation d'une simple caravane nécessite une autorisation administrative.

pour être sûr vous pouvez demander un certificat d'urbanisme à la commune.

cdt

Par **laodotek03**, le **30/03/2015** à **19:44**

merci de votre réponse j'y ai déjà pensé.. si quelqu'un a une autre idée ? merci